
**Allocution de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon
Commémoration de la rafle de la rue Sainte-Catherine****12, rue Sainte-Catherine – Dimanche 11 février 2024***(Seul le prononcé fait foi)*

- Madame la Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône (Fabienne Buccio)
- Mesdames et Messieurs les Parlementaires, (Hubert-Julien Laferrière, Cyrille Isaac-Sibille, Anne Brugnera, Thomas Dossus)
- Monsieur le le Président du CRIF Auvergne Rhône-Alpes (Richard Zelmati)
- Madame et Monsieur les co-présidents Nationaux de l'association des fils et filles de déportés (Serge Klarsfeld, Beate Klarsfeld)
- Monsieur le délégué régional de l'association des fils et filles de déportés (Jean Lévy)
- Madame la Vice-Présidente de la Métropole de Lyon (E. Baume)
- Monsieur le conseiller, représentant le conseil régional Auvergne Rhône Alpes (Pierre Oliver)
- Madame la maire du 1^{er} arrondissement (Yasmine Bouagga)
- Mesdames et Messieurs les membres du Corps Consulaire de Lyon
- Messieurs les représentants des autorités militaires
- Messieurs les représentants des autorités religieuses
- Mesdames et Messieurs les élus,
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
- Mesdames et Messieurs,

Merci pour votre présence, merci aux porte-drapeaux, merci aux enfants des écoles, à leurs accompagnants. Merci pour vos chants, musiques et paroles à venir. Merci aux indispensables relais de l'Histoire et de la Mémoire. Merci à ceux qui la transmettent et la font vivre. Merci à ses gardiens, merci à celles et ceux qui la nourrissent. Merci pour cette ligne de vie, ce fil qui nous relie. Merci pour vos mots cher Richard Zelmati, cher Jean Levy. Et à distance, cher Serge Klarsfeld, chère Béate.

Nous voilà rassemblés, quatre-vingt-un ans après la tragédie, devant ce numéro 12 de la rue Sainte Catherine pour nous souvenir, nous recueillir et méditer. Je sais que je le fais, comme chaque année, devant et au nom de l'ensemble des Lyonnaises et des Lyonnais. Mais aussi aujourd'hui devant et avec... une communauté endeuillée. Doublement endeuillée.

D'une part parce que les blessures, la colère et l'immense peine provoquées par les attaques terroristes du 7 octobre sont dans toutes les têtes. Que chacune, chacun a perdu un ami, un membre de sa famille... ou connaît un proche... ou un proche d'un proche, d'une proche... directement visé par la violence sanguinaire de ce jour-là.

Je sais aussi que beaucoup, vivant en France, ont peur et s'effraient de la recrudescence des actes antisémites. Face à cette douleur, je veux dire que la Ville de Lyon réitère l'expression de son absolue compassion. Face à la peur, je veux dire que la ville de Lyon n'acceptera jamais les discriminations, l'intolérance, les menaces ou les injures à l'égard des juifs.

Ou de tout autre communauté, en raison de ses origines supposées, de sa confession supposée, de sa culture supposée. Nous ne laisserons jamais souiller, nier ou même relativiser la mémoire de la Shoah. C'est le sens profond et premier de notre présence ici.

Et puis, nous sommes en deuil aussi, comme cela a été exprimé par vous, cher Richard, en raison de la disparition très récente, le 9 février dernier – *jour anniversaire de cette rafle, dont le souvenir si triste nous réunit aujourd'hui* – d'un immense homme d'état, d'une figure humaniste sans pareille – Robert Badinter. L'inoubliable avocat des Droits Humains, le sage, le ministre de la justice qui l'incarnait si remarquablement ; la justice. Qui sut imposer l'idée dans les consciences, de l'absurdité et de l'inhumanité de la peine de mort. Devançant les mentalités de son temps encore frileuses et réticentes. Nous guidant vers un progrès qui, depuis, a cheminé dans le droit européen et même dans les repères universels du droit à faire prévaloir, au sein du concert des nations, sur tous les continents. Sous toutes les latitudes.

Nous sommes infiniment redevables à Robert Badinter et Robert Badinter est indéfectiblement lié à cet immeuble et à cette rue de Lyon, où s'est noué son destin ; et tant d'autres destins. Puisqu'avec 85 autres personnes prises dans la souricière ordonnée par Klaus Barbie... son père, Simon Badinter, y fut arrêté par la Gestapo. Avant que d'être emprisonné, déporté et assassiné au camp de Sobibor par le régime nazi. Il n'était qu' « *un fils parmi les fils et les filles* », disait-il avec humilité. Et vérité ! Car de la plus modeste à la plus illustre, chaque vie vaut une vie.

Robert Badinter était présent le jour où une nouvelle plaque fut apposée ici. Il en était même à l'initiative, avec le soutien de mon très regretté prédécesseur Gérard Collomb.

On imagine sans difficulté que l'absence de son père n'a jamais quitté Robert Badinter ; mais on ne peut pas prendre la mesure de l'intensité de cette souffrance, devenue latente, avec le temps. De même que pour tous les autres enfants et parents de

victimes des centres de mise à mort nazis. Ce que l'on sait, en revanche, c'est qu'il s'en est fallu d'un rien... pour que Robert Badinter soit emporté lui aussi vers le lieu de l'anéantissement.

La clarté qu'il a donnée à sa vie, la puissance des réalisations qu'il a accomplies... donne une idée du potentiel humain perdu pour nous tous, à cause de la haine destructrice de Klaus Barbie et du pouvoir qu'il servait. Les hommes, les femmes et les enfants qui sont morts, après avoir été raflés dans les locaux de l'UGIF, auraient fait des grandes choses... ou de toutes petites choses très belles, utiles et douces. Ils auraient donné de l'amour et pris soin, inventé et créé, travaillé et transmis. Chacune et chacun à la mesure de ce que la vie lui réservait d'opportunités et d'occasions, comme pour tout destin normalement épargné.

Les derniers témoins des camps disparaissent. Cela redouble notre responsabilité à l'égard de ce qu'ils ont vécu, de la portée et de la mise en lumière des enseignements à tirer. Nous voilà dépositaires, responsables et jardiniers de leur expérience héritée.

Après Benjamin Orenstein, peu avant ma première venue ici, au tout début de ma prise de fonction, c'était au tour, il y a à peine plus d'un mois... de notre ami Claude Bloch de nous quitter. Un fidèle parmi les fidèles de nos cérémonies ; fidèle aussi dans sa mission de transmission auprès des collégiens et des lycéens de Lyon et des environs... consistant à faire part de son terrible vécu du convoi et des camps – *dont une si faible proportion, hélas, est revenue*. En disant avec des mots simples, la réalité objective des faits. Celle d'un génocide **unique** par son ampleur, sur notre continent, au milieu du siècle qu'on croyait celui de la science et de la civilisation la plus avancée. Et qui fut malheureusement... celui de l'égarement le plus grand et de l'industrie de mort la plus démesurée. En particulier à l'égard des juifs, sans nulle autre raison que parce qu'ils étaient juifs.

Nous avons vu avec Claude Bloch, comme avec Robert Badinter, qu'un souffle seulement sépare la fin de toutes choses de la possibilité d'une vie bien remplie de 95 ans, avec une progéniture nombreuse et heureuse ; et la possibilité d'aider les autres...

Comme les bénévoles de l'UGIF avaient à cœur d'aider. Réconforter, tendre la main – *dans la période la plus sombre et la plus désespérante de notre pays, de notre ville* – secourir les réfugiés juifs les plus démunis. Car sans l'action de l'UGIF et des réseaux d'assistance informelle, nous le savons, beaucoup d'entre eux seraient morts à petit feu.

Isoler, séparer, briser les chaînes de solidarité, empêcher de travailler, affamer, priver de soin... c'est aussi une façon de tuer.

Les nazis, on le sait, ont utilisé tout ce qui était à leur disposition pour éliminer les juifs, dont ils avaient fait leurs principaux bouc-émissaires, L'excitation démagogique du

ressentiment et de la haine multiséculaire des juifs. Des fantasmes véhiculés contre les étrangers, une fausse science « *racialiste* », conçue pour légitimer l'oppression et les persécutions ; classant les gènes, le sang et les hérédités. Présentant le mélange comme un danger existentiel de dégénérescence.

Et souvent, ce régime criminel a cherché à donner l'apparence de la légalité pour normaliser son indicible cruauté et son projet inhumain. Oui, ce régime atrocement antisémite a enfermé dans des ghettos, tué par balles, incité aux pogroms, roué de coups, torturé, gazé. Il a aussi produit des lois pour faire progresser son effroyable dessein : « la solution finale ».

Les premières, en Allemagne, sont entrées en vigueur dès 1933. Cette année-là, les fonctionnaires de race non aryenne sont révoqués. Puis, c'est au tour des médecins, des avocats, des artistes d'être exclus de leurs fonctions. Dès 1935, les mariages entre juifs et allemands sont prohibés. En 1938, les enfants juifs sont expulsés des écoles publiques. La même année, leur liberté de circuler est restreinte. En 1939, on leur impose le port de l'étoile jaune. La suite est bien connue.

En France, l'occupant pour le seconder pouvait compter sur les forces de collaboration du régime de Vichy. A Lyon, sévissait la milice de Paul Touvier. Mais sévissaient aussi les lois iniques et discriminatoires, tissant une sorte de rampe vers la mort pour nos concitoyens juifs et les juifs réfugiés.

Dans un de ces textes scélérats, le 29 novembre 1941, fut instaurée la dissolution de toutes les associations juives et leur fusion au sein de l'Union Générale des Israélites de France (l'UGIF), dans l'intention de pouvoir plus facilement les recenser. Au bout de ces dispositifs le crime. Le crime contre tous les juifs. Le crime contre l'humanité.

Plus de quarante années après, Klaus Barbie a rendu des comptes. Il a été jugé. Il a été condamné pour « crime contre l'Humanité », pour la rafle des quarante-quatre enfants de la maison d'Izieu qu'il avait ordonnée – *le premier lieu de mémoire où je me suis rendu dès 2020, juste après ma prise de fonction.*

Moralement, ici, rue Sainte Catherine, c'était aussi un crime contre l'humanité. Je sais bien qu'il a été dit que les bénévoles de l'UGIF aidaient à procurer des faux papiers aux juifs pour pouvoir se fondre dans la population et survivre. Il a été dit qu'ils contribuaient à aiguiller vers des filières de sauvetage pour fuir vers la Suisse. Que **donc** ils résistaient à leur façon. De toute évidence pourtant, toutes celles et tous ceux qui ont été assassinés au travers de cette rafle, l'ont été simplement parce qu'ils avaient le malheur d'être juifs.

Et peut-être plus vulnérables que d'autres ; ou plus sensibles à la détresse des autres.

Lyon a été le lieu de la rafle, le théâtre d'autres atrocités perpétrées par Barbie et ses hommes, puis le lieu de son procès, c'est enfin devenu un lieu de mémoire. Par vote unanime du conseil municipal, il a été acté que prochainement le procureur général Pierre Truche, aura une passerelle à son nom – *celle, précisément qui conduit au palais de justice où fut jugé le tortionnaire infâme*. Afin de donner à voir qu'il existe des crimes imprescriptibles, impardonnables et que l'oubli ne recouvrira jamais.

Dans cet arrondissement qui comprend toute les pentes de la Croix Rousse, ici dans le 1^{er}, au long de l'année 2023, élus, représentants de l'Education Nationale et associations **réunis**, nous avons posé des plaques. Dans les écoles. En souvenir des enfants déportés et arrachés à l'affection de tous. Exactement comme dans les autres arrondissements de Lyon. Parce que la mémoire de la Shoah est un devoir sacré et que chaque représentant de ma majorité le sait et s'en sent investi.

Solidairement aussi, avec mon exécutif, nous avons poursuivi et appuyé l'initiative d'élaboration d'un Mémorial de la Shoah, dont le projet lauréat a été dévoilé très récemment au CHRD. L'an prochain, nous allons l'inaugurer ensemble sur la place Carnot, en face de la Statue de la République – *tout un symbole* – et nous pourrons notamment y commémorer ensuite... l'anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz et de Haute-Silésie.

Avec la Licra, nous avons mis en place une convention pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme afin qu'on ne laisse plus jamais instiller le poison. Et aussi, parce que la République est une et indivisible. Enfin, « *parce qu'aucun homme n'est à lui seul totalement responsable* »... ce qui est particulièrement vrai pour un crime, comme celui-ci, largement produit par la doctrine morbide qui l'englobait.

Robert Badinter, fait extraordinaire et remarquable, était garde des sceaux au moment où Klaus Barbie – *le bourreau et assassin de son propre père* – était emprisonné avant d'être jugé. Il n'a pas pour autant regretté d'avoir obtenu l'abolition de la peine de mort. Sans doute avait-il compris avant et mieux que personne que la vengeance nous avilit, tandis que la justice nous grandit.

« Du malheur et de la souffrance des victimes, j'ai, beaucoup plus que ceux qui s'en réclament, souvent mesuré dans ma vie l'étendue. », disait-il. « Que le crime soit le point de rencontre, le lieu géométrique du malheur humain, je le sais mieux que personne. Malheur de la victime elle-même et, au-delà, malheur de ses parents et de ses proches. [...] Il n'y a pas un homme, pas une femme de cœur, de raison, de responsabilité, qui ne souhaite d'abord le combattre. »

« Ressentir, au plus profond de soi-même, le malheur et la douleur des victimes, mais lutter de toutes les manières pour que la violence et le crime reculent dans notre société, cette sensibilité et ce combat ne sauraient impliquer la nécessaire mise à mort du coupable. » - je cite toujours...

« Que les parents et les proches de la victime souhaitent cette mort, par réaction naturelle de l'être humain blessé, je le comprends, je le conçois. C'est une réaction humaine, naturelle. Cependant tout le progrès historique de la justice a été de dépasser la vengeance privée. Et comment la dépasser, sinon d'abord en refusant la loi du talion ? », demandait encore Robert Badinter.

Ainsi, comme il l'aurait souhaité : ramenons la paix dans les cœurs, abolissons l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie où s'enracinent les pires des crimes.

Et continuons de faire vivre la première des justices : celle de se souvenir de ceux qui sont partis. Et qui nous manquent...

Je vous remercie.